



Le dit 30^e davault Mil d^e iii^{re} & viii Jehan de
Hazancourt Escuyer S^r Duplessier chatelain vicere

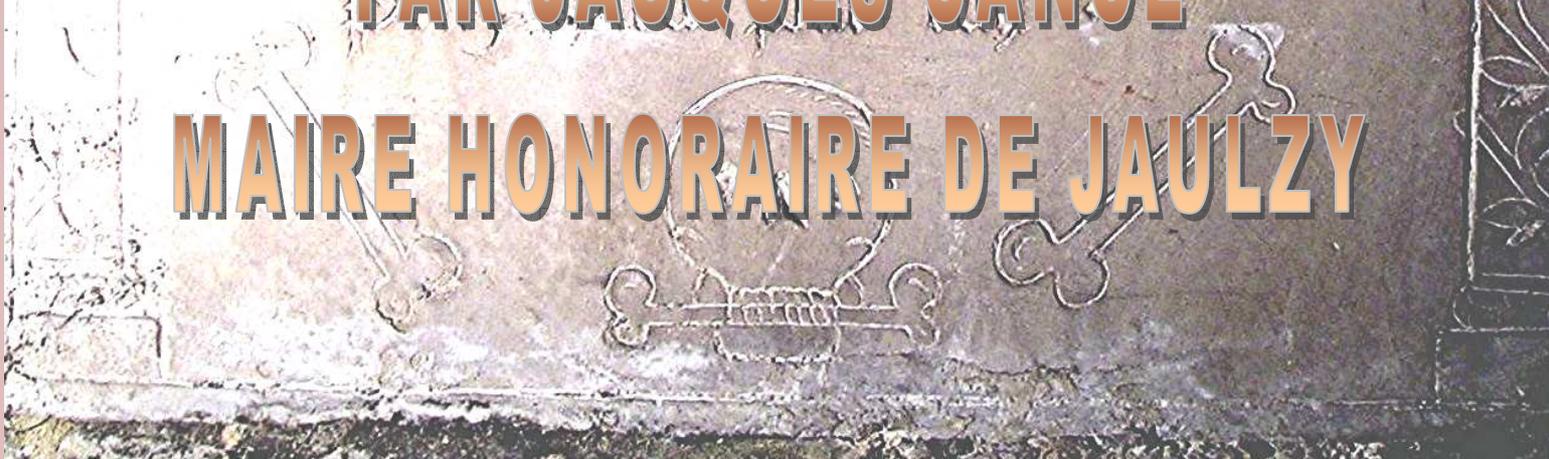
LE FIEF DE JAULZY

ET LE

XVIÈME SIECLE

PAR JACQUES CANCE

MAIRE HONORAIRE DE JAULZY



LE FIEF DE JAULZY ET LE XVI^{ème} SIECLE

Par Jacques Cance
Maire honoraire de Jaulzy

Le château de Jaulzy fut détruit sous la Révolution.

A cet endroit, a été bâti sous le premier Empire et par le Maître de poste Pierre Reculé, un long logis, sans étage, à toiture à croupes.

Cette bâtisse, toujours présente, est située rue des Tournelles, devant le monument aux morts.

Le long enclos, est partout fermé de vieux et hauts murs avec deux tourelles d'angle, tandis qu'un remarquable édicule, baptisé temple, se trouve au centre (Nous avons largement étudié cette propriété dans le bulletin municipal n° 20 de décembre 1989 intitulé : L'ancien château de Jaulzy – L'Ortois, ses origines, son étude).

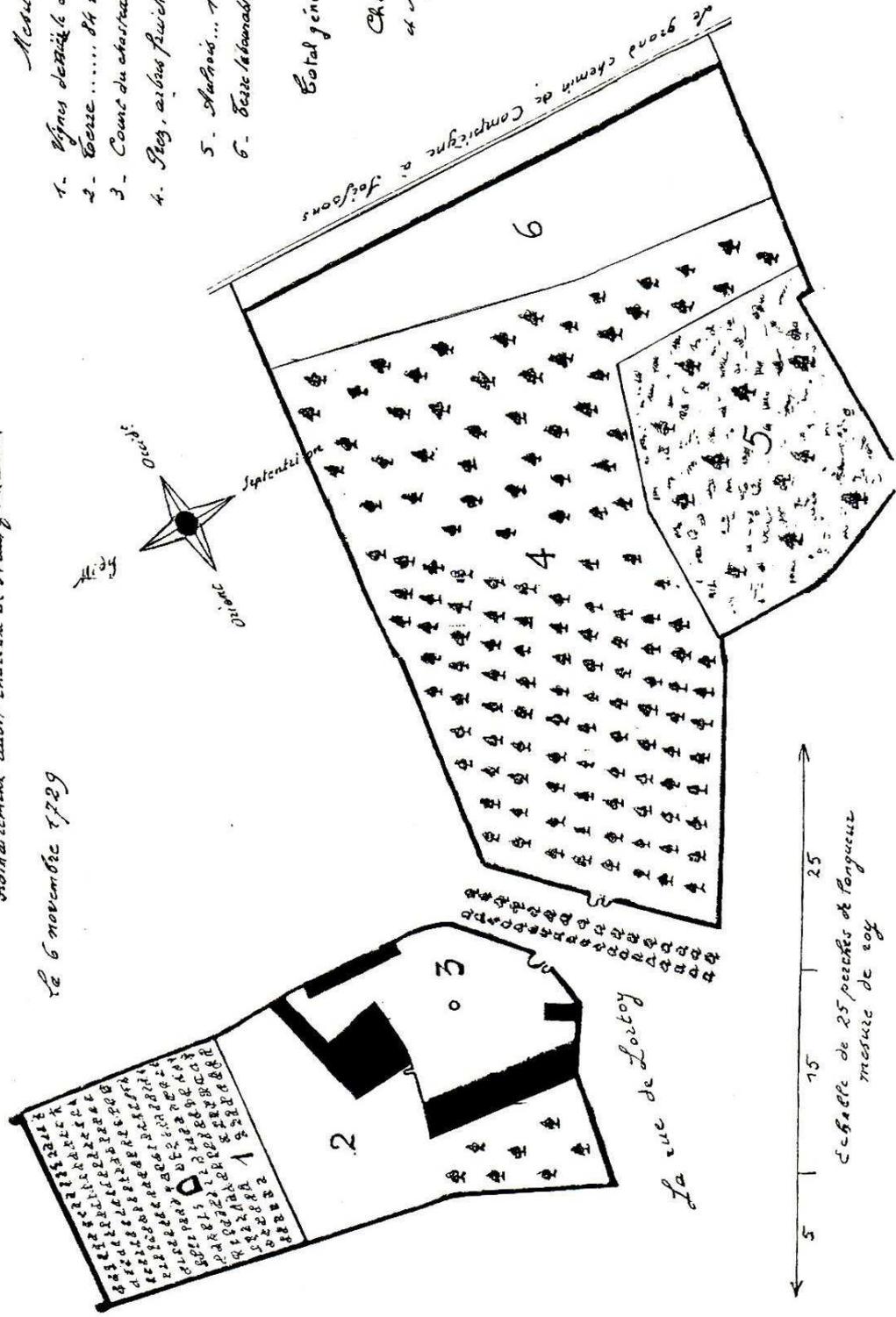
L'objet du présent article est de découvrir les « Seigneurs de Jaulzy » et le XVI^{ème} siècle, époque à laquelle furent construit le château et l'église.

Plans et figures des bastiments, court et jardins, vignes dépendant du chasteau de Jaulsy
 le tout entouré et fermé de murailles, avec l'enclos vinté en son ledit chasteau, appartenant
 à Messire Margy Cécil marquis de Brion, chevalier seigneur haut justicier de Hautfontaine. Bastions,
 Montigny et lieu d'armes, seigneur de Jaulsy, Montigny, Hautfontaine, Rouvres et autres lieux, demeurant
 ordinairement audit chasteau de Hautfontaine.

- Mesure de roy
1. Vignes derrière le chasteau Terrain
 2. Courte 84 verges mesure du lieu 1 a
 3. Court du chasteau, non compris les bastions 55 verges
 4. Parc, arbres fruitiers dans le grand clos 4 arpents 6 verges ca.
 5. Arbres... 1 arpent 66 verges de roy ou 2 arps.
 6. Terre labourable... 1 arpent 32 verges de roy ca.

Total général : 5 arpents 11 verges
 Chaudelle appartenant à
 et M. le duc d'Orléans.

Le 6 novembre 1729



I. LES « LANVIN » SEIGNEURS DE BLERANCOURT

Il y avait alors, au delà des plateaux du Nord, à Blérancourt, une famille de puissants Seigneurs, les « de Lanvin ».

Si leur généalogie n'est pas reconstituée avec exactitude, leur vaste souveraineté ne laisse aucun doute.

Charles de Lanvin était Seigneur de Blérancourt en 1410.

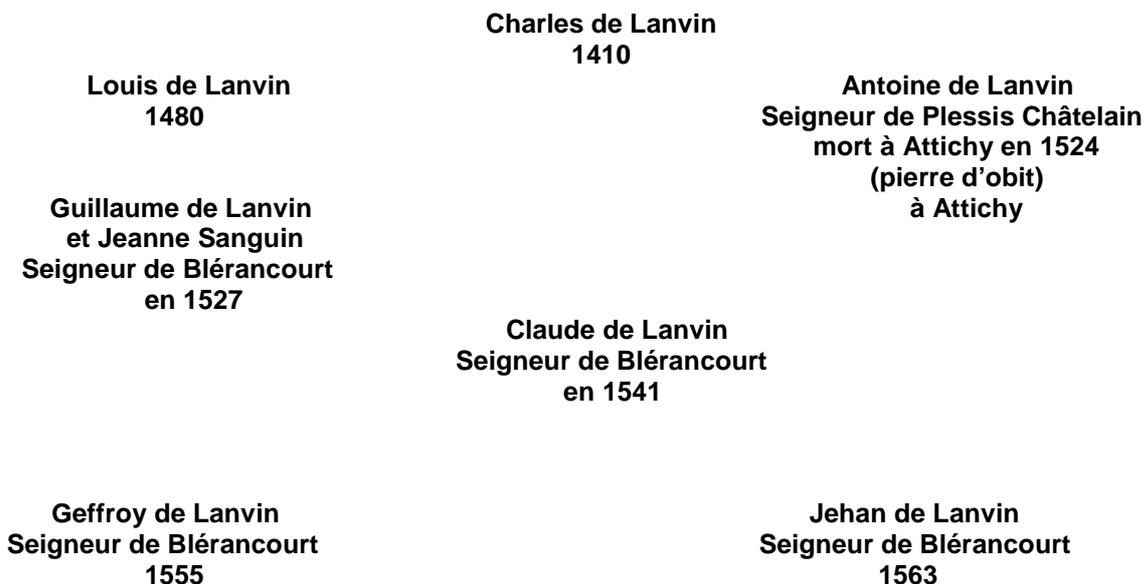
Ses descendants ajoutèrent les fiefs de Tancy, Dominois, Catigny (1439), « Jaulzy et Clamecy » (?) (1), Dampcourt etc....

Ils furent également propriétaires d'une partie importante d'Attichy, où mourut, en 1524, Antoine de Lanvin.

Une pierre d'obit (2), qui se trouve dans l'église d'Attichy, (sous le porche d'entrée), écrite en caractères gothiques, nous le rappelle :

« Le vingt quatrième jour de septembre mil cinq cent vingt quatre »
« trépassa noble hôte Antoine de Lanvin, en son vivant escuyer »
« Seigneur du Plessis Châtelain, lequel a fondé est légué à »
« L'Eglise de Céans » (d'ici) etc....

Les descendants des Seigneurs de Blérancourt étaient :



(1) « Jaulzy et Clamecy »...
Deux noms toujours réunis dans les documents anciens.
Clamecy se situe dans l'Aisne au nord de Soissons.

(2) L'obit est un service religieux, généralement institué par un don (fondation ou legs) célébré pour le repos de l'âme du défunt, souvent le jour anniversaire de sa mort.

1) Claude de Lanvin

Seigneur de Blérancourt et de Jaulzy en 1541 (inscription sur la cloche de l'église de Jaulzy).

Il fut Lieutenant des gendarmes du Roi et écuyer de ses écuries en 1548, c'est-à-dire dès l'avènement d'Henri II.

2) Geffroy de Lanvin

Il devint Seigneur de Blérancourt de 1555 à 1562, certainement après la mort de Claude. Il reçut la « commende » (administration temporaire) de l'Abbaye de Thenailles en Thiérache, près de Vervins, de 1539 à 1568, grâce certainement à l'intervention d'Anne de Pisseleu, maîtresse de François 1^{er}. Cet étrange abbé, qui se garda bien de demeurer en son monastère, est accusé par les historiens d'avoir « exploité sans vergogne » son abbaye, si l'on en croit les nombreuses réclamations des religieux de l'époque.

3) Jehan (Jean) de Lanvin

Frère de Geffroy, Seigneur de Blérancourt en 1563.

Les Lanvin s'éteignirent à la fin du XVI^{ème} siècle, faute de descendant.

Mais qui sont ces deux hauts Seigneurs de pierre, revêtus de leurs armures, dressés de chaque côté du portail d'entrée Renaissance (1) de l'église de Blérancourt ? Ce sont des de Lanvin.

Le blason des Lanvin est là, sculpté plusieurs fois dans la pierre... avec ses trois « fasces » (en termes héraldiques, bande horizontale traversant le blason).

Il est soutenu par deux petits sauvages velus. On le distingue également sur les armures des Seigneurs.



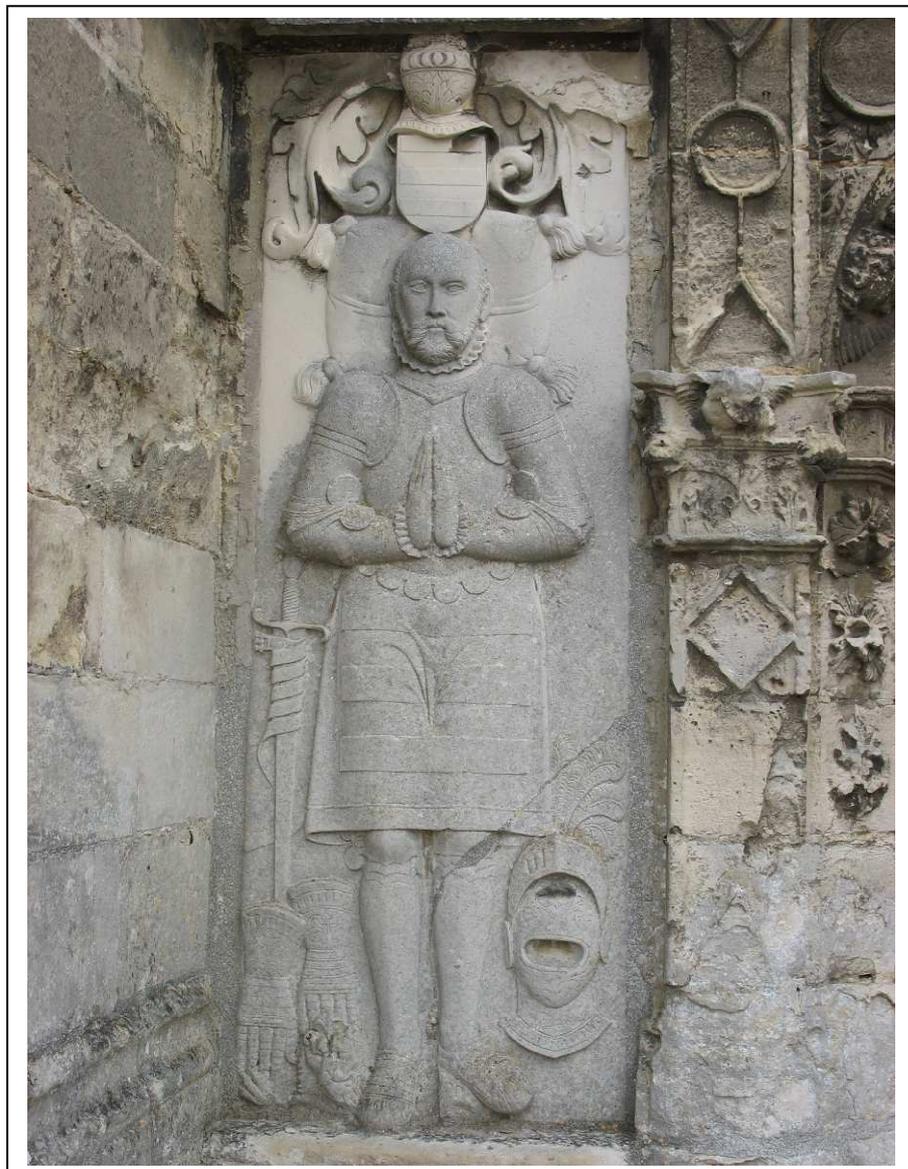
(1) qui porte la date de 1537 (Guillaume de Lanvin)

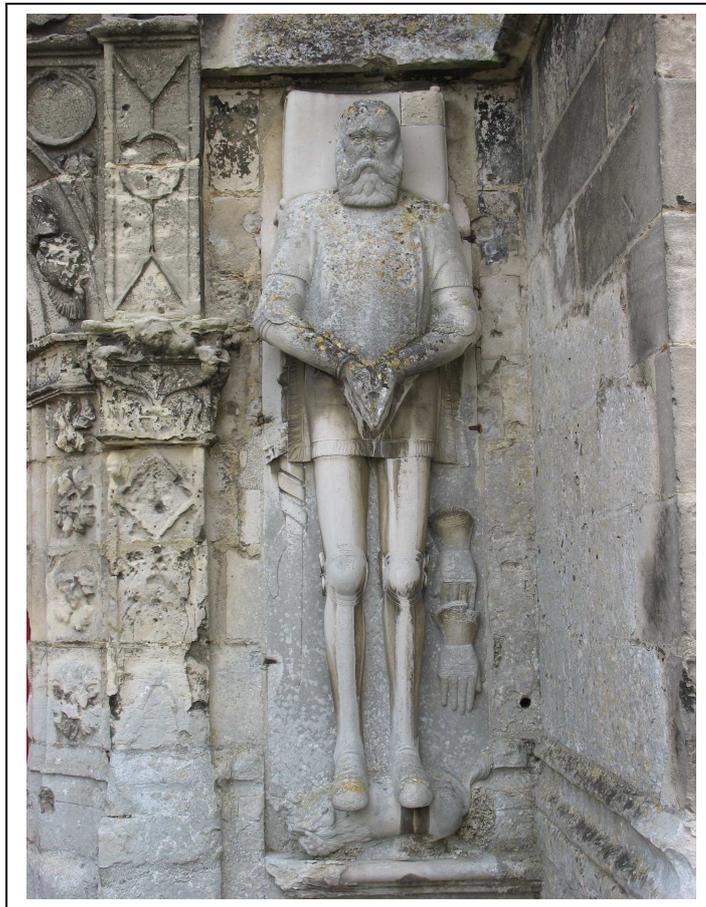
Peut-être l'un de ces impressionnants personnages est-il Guillaume de Lanvin, parce-que le 2^{ème} blason de pierre, à droite, est celui de son épouse « Jeanne Sanguin », (dont la nièce était Anne de Pisseleu, la célèbre maîtresse de François 1^{er}).

Ces statues sont des « gisants » de pierre qui à l'origine se trouvaient dans l'église, recouvrant les tombeaux des Seigneurs...

Ces sépultures, comme celles de beaucoup de nobles (et même celles des Rois de France à Saint-Denis) furent violées et profanées durant la Révolution. Les pierres tombales représentant les Seigneurs furent alors enterrées.

Plus tard, on les ressortit de terre pour les disposer de chaque côté du portail d'entrée de l'église.





Les « Lanvin » eurent sur Jaulzy une influence considérable.

Ceux sont donc eux qui construisirent le « château », situé en face du monument aux morts actuel. Il est clos de hauts murs rectangulaires dont deux angles ouest furent flanqués de tourelles qui sur leurs entrées intérieures, portent encore, gravé dans la pierre, le blason des Lanvin.

Ce blason, comme on peut le constater, était composé de trois « fascés » ou bandes horizontales.

Non seulement les Lanvin furent les constructeurs propriétaires du château de l'Ortois, mais participèrent largement à la construction de l'église (1).

Le chœur et le transept construit par les de Lanvin déploient leurs voûtes d'ogives harmonieuses, leurs colonnes « renaissance », expression définitive du travail accompli.

Seule derrière, la nef est simplement couverte d'un plafond en bois. La construction était à la charge des habitants mais ils la laissèrent inachevée.

En 1541, ils offrirent la cloche qui est toujours en activité.

(1) (voir le bulletin municipal de Jaulzy n°21 de décembre 1990 : l'église fortifiée de Jaulzy – Histoire et description)

L'INSCRIPTION DE LA CLOCHE (1541)

L'inscription, rédigée en caractères gothiques, gravée dans le bronze de la cloche de Jaulzy, forme un cercle aux $\frac{3}{4}$ de sa hauteur. Elle exige quelques explications :

- Marie cuis nom̄ée, signifie Marie suis nommée – Je suis baptisée Marie.
cuis : le c = s.
nom̄ée : qu'il s'agisse des fondeurs de cloche ou de graveurs, il était d'usage fréquent, particulièrement lorsque l'espace était limité (tour de cloche – plaque d'obit etc....) de sauter des lettres. Mais dès lors que le mot était écourté (nom̄ée pour nommée), la lettre manquante (m) était remplacée par une barrette – au dessus du mot.
- par Claude de Lanvin : une barrette indique que le n de Lanvin a été supprimé.
- Cr = Sr = Seigneur.
- Jaulzy et Geffroy – admirez le z et le y.
- 1541 – Ecrit en chiffres romains de caractère gothique.

Cette date a été un moment mal traduite. L'historien J.E. Mermet, qui avait peut-être regardé trop hâtivement la cloche, indiquait la date de 1512.

Bernard Ancien, fort justement, s'en étonnait dès lors que Geoffroy de Lanvin fut abbé de Thenailles, selon les documents, de 1539 à 1568.

L'examen attentif fait bien ressortir :

- a) que MIL Vc = mil cinq cent
- b) que les trois caractères suivants, comparés aux autres lettres sont : XLI, qui est bien le chiffre 41.



II. LES « MAZANCOURT »

A la fin du XVI^{ème} siècle, la lignée des Lanvin avait donc disparu.

Il faut dire que cette deuxième moitié du XVIème siècle fut une époque de souffrance des guerres de religion.

Après le massacre de la saint Barthélemy le 24 août 1572, tout le pays entre en guerre civile. Or, Soissons était catholique, ardemment ligueuse et Compiègne était protestante : ce fut la guerre. La position des villages de la vallée de l'Aisne entre ces deux villes rivales était critique.

Attaques surprises, prises d'otages, pillages. Le butin servait à financer la guerre menée par des mercenaires.

Tandis que le château de Vic sur Aisne était pris et repris plusieurs fois, les habitants se réfugiaient la nuit dans les églises fortifiée (Jaulzy, Croutoy...)

Une Françoise de Lanvin, dame de Craônne et de Courval (près de Coucy), qui était la nièce d'Antoine de Lanvin (décédé à Attichy en 1524) avait épousé Adrien de Merlin, Seigneur de Mazancourt.

Leur petit-fils, Jean de Mazancourt, était également Seigneur du « Plessis Châtelain et Vivières ».

Ce fut lui qui hérita des Lanvin, et par la même, du fief de Jaulzy et d'une partie d'Attichy.

Dès lors, en qualité de « petit neveu », il se considèrera comme le continuateur de cette famille effacée et « écartela » ses armes des leurs, c'est-à-dire qu'il intégra dans les siennes les « fascés » des Lanvin (trois bandes horizontales).

Jean de Mazancourt avait épousé Marie de Poitiers.

C'est aujourd'hui, dans l'Eglise d'Attichy, qu'est évoqué avec une parfaite netteté, le souvenir des Mazancourt.

A l'intérieur, côté transept nord (à gauche) se trouve toujours une plaque d'obit qui a dû être scellée là après avoir échappé à l'ardeur destructive des révolutionnaires ayant, nul ne l'ignore martelé toute pierre ou plaque évoquant « la féodalité ».

En haut, sont gravés deux blasons : à gauche celui des Mazancourt sur lequel ont distingué deux fois les « fasces » des Lanvin, les coquilles (Saint Jacques) étant un rappel du pèlerinage à Saint Jacques de Compostelle.

Le Blason de Marie de Poitiers est entouré d'une cordelière indiquant peut-être qu'elle était veuve d'un premier mariage. On y distingue les caractéristiques des Poitiers Valentinois, grande et puissante famille du Dauphiné (Henri II avait fait Diane de Poitiers « Duchesse du Valentinois » en 1548).

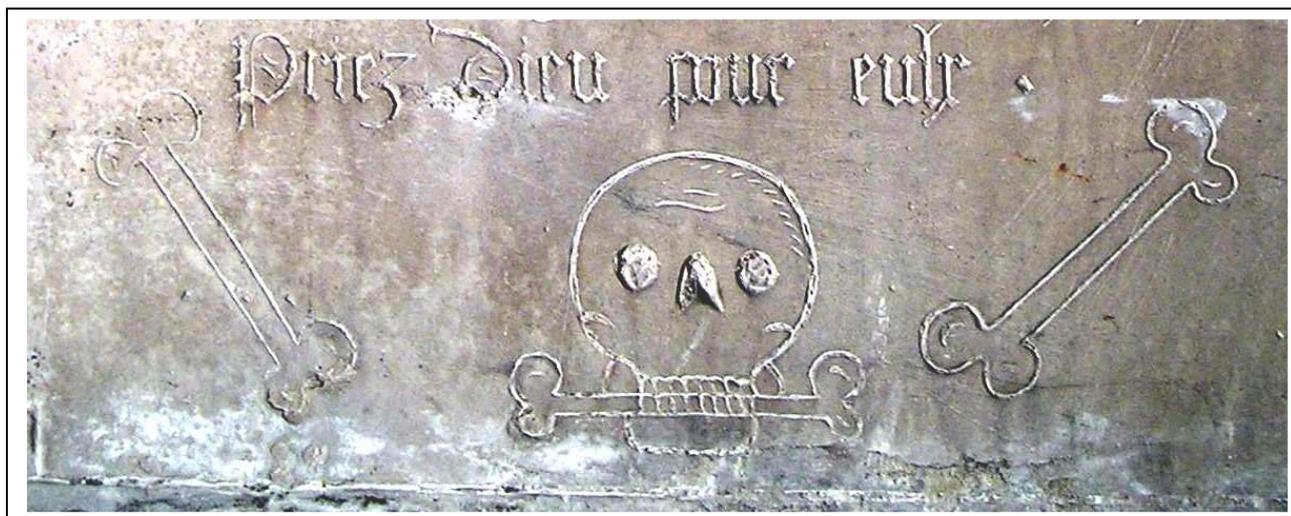
Suit un texte en beaux caractères gothiques instituant le legs :

« Le XVI^{ème} jour d'août mil cinq cent quatre vingt quatorze Jehan de Mazancourt, chevalier, Seigneur du Plessier Chastelin, Vivier et d'Attichy en partie, petit neveu desdits sieurs de Lanvin, et Damoiselle Marie de Poitiers, sa femme, ont fondé en l'Eglise Monsieur (1) Saint Médard audit Attichy a toujours une antienne de Domine nostre serunduny (?).

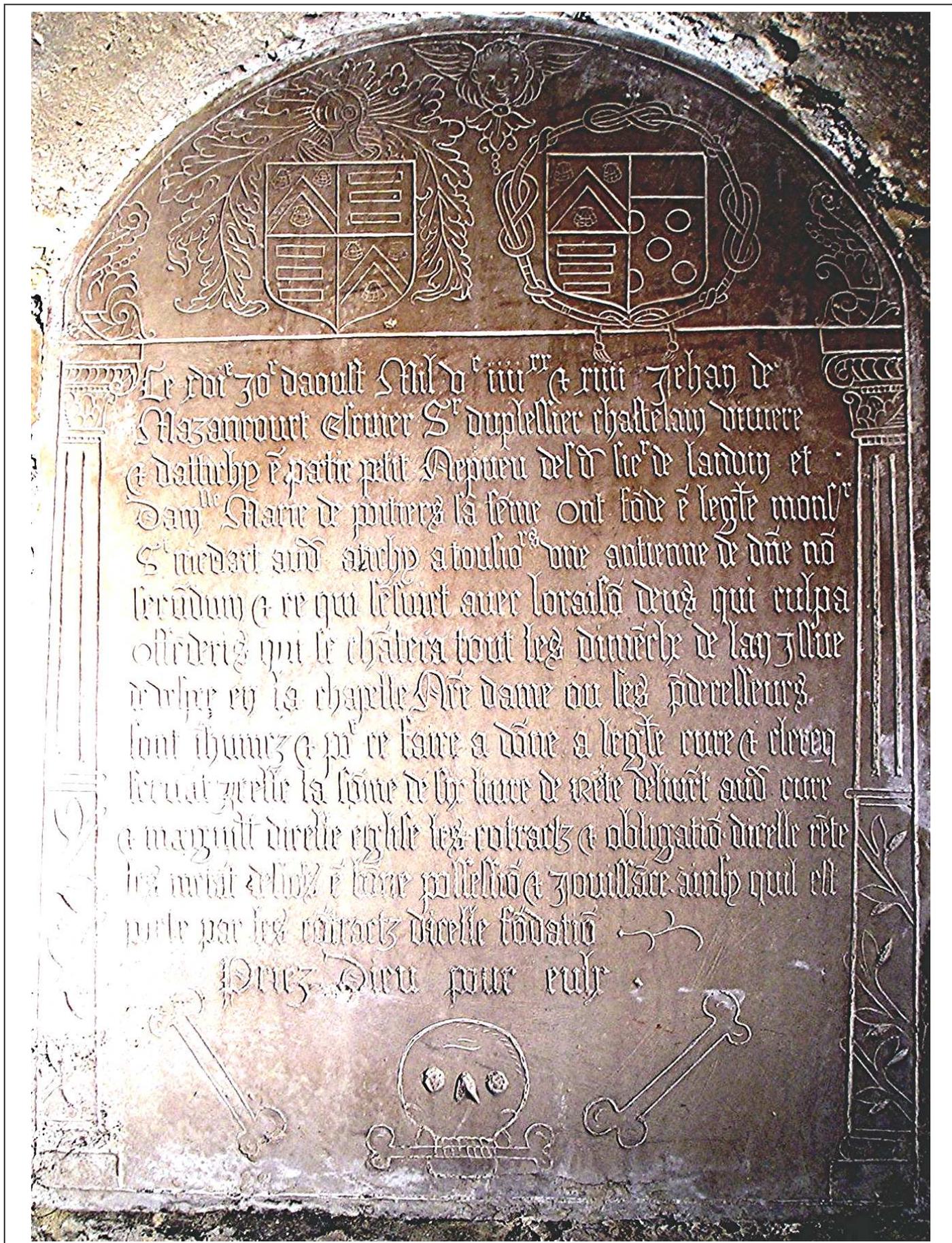
A ce qui s'en fait avec l'oraison « deus qui culpa offederis » qui se chantera tous les dimanches de l'an, issue des vêpres en la chapelle Notre Dame ou les prédécesseurs sont inhumés.

Et pour ce fait a donné à l'Eglise curé et clerc servant icelle (celle-ci) la somme de six livres de rente délivrant audit curé et marguilliers d'icelle (de cette) Eglise, les contrats et obligations d'icelle rente les mettant désormais en bonne possession et jouissance ainsi qu'il est porté par les contrats d'icelle fondation.

Priez dieu pour eux »

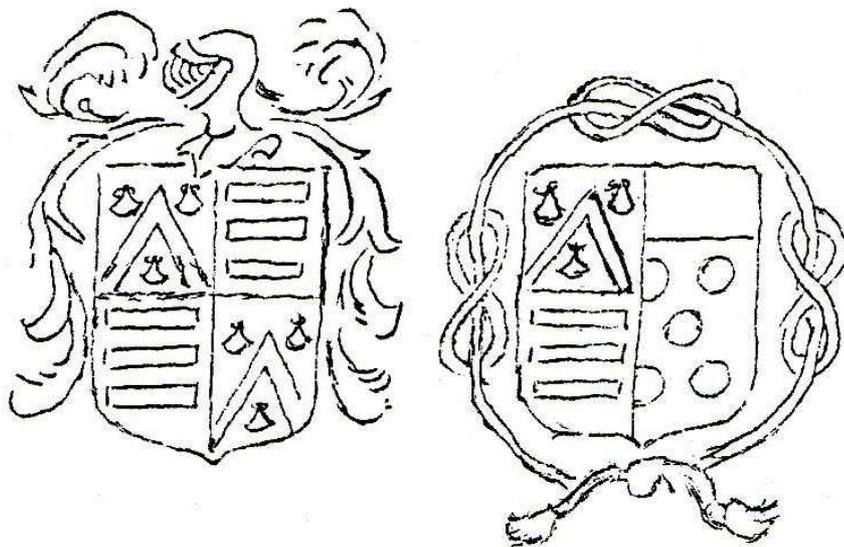


(1) on appelait les Saints « Monsieur »



Le jour 30^e daoust Mil d^e iii^{rr} & ciii Jehan de
Mazancourt Escuyer S^r Duplessier chancelain vicere
& dattachy e partie petit Nepueu del d^e lie^r de Landoy et
Dau^m Marie de poutiers la femme ont fode e legte mon^{te}
S^r medart auid archy a toulus^{rs} une antienne de d^e n^o
seruidum & re qui se lient avec lorsils deus qui culpa
offenderis qui se chatera tout les dimanche de l'ay jllue
de d'elpey en la chapelle N^ore dame ou les pdcellours
sont ihumez & p^r ce faire a done a legte cure & clereq
seruat quelle la somme de six liure de rente de l'ueit auid cure
& magnit direlle eglise les contractz & obligati^o dicele rete
les moit de l'ueit e l'ueit p^r l'ueit & jouillace auid quel est
pote par les contractz dicele foudstio
Priez Dieu pour eulx .

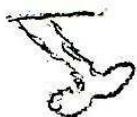
Eglise d'Attichy. Inscription en caractères gothiques dans le
cristallin Nord



Atty
h 8^{me} 1959
5 XI. 1972

Le XV^{me} jo^r daoust mil V^e IIII^{xx} XIV Jehan de
Mazancourt chev^r S^r du Plechier chatelain Viviez
Et d'attichy e partie petit Neveu desd S^r de la prvin et
dam^{lle} Marie de poitiers fa femme ont fode e legse mons^r
S Medard aud atichy a toufio^{us} une antienne de dne no
feruduny A ce qui se fait avec lozaiso deus qui culpa
offederis qui se chatera tout les dimeche de lan Jffue
de vespre en la chapelle N^{re} Dame ou les p^{re}cessours
font Thumez Et por ce fait a done a legte cure Et clerq
fezot icelle la somme de fix livre de rete delivet aud cure
Et marquill dicelle eglis^e les contractz Et obligati^o dicelle rete
les metot deffo^s e bone possessio et joufface ainsi quil est
porte par les cotractz dicelle fodatio

Priez dieu pour eux



Mais les Mazancourt, qui ne demeurèrent ni à Jaulzy, ni à Attichy, ne conservèrent pas longtemps leurs biens dans ces deux paroisses.

Jehan de Mazancourt et son fils cédèrent leurs droits sur Attichy pour 397 écus à un nommé Octavien Doni. Cette vente marqua une date importante dans l'histoire de cette Commune.

Encore faut-il rappeler qu'après la longue domination des Montmorency (1), Attichy se trouvait au XVI^{ème} siècle fort divisé.

Un Michel d'Estouteville avait été Seigneur d'Attichy au XV^{ème} siècle et, bien entendu, il avait en 1458 rendu hommage à la Maison de Montmorency.

En 1500, après le décès de sa veuve Marie dite « Dame d'Attichy », le domaine fut divisé et vendu.

Il y eut, parmi les acquéreurs de ce XVI^{ème} siècle les Mazancourt, les Bochart, Sacqueville etc....

Il est vrai qu'une partie importante avait été acquise par les « Hacqueville ». Mais ces derniers ne purent la conserver longtemps. Ils vendirent donc en 1583 à Jehan de Mazancourt la ferme de l'arbre Jacquemart, et cédèrent le domaine et le château au Maréchal de Marillac.

C'est à cette époque que du 18 au 20 novembre 1590, le Roi Henri IV logea au Château Attichy.

Ces multiples ventes avaient donc provoqué la dispersion du domaine. C'est alors que, vers 1593, Valence, qui était la sœur du Maréchal de Marillac, dernier propriétaire, épousa un certain Octavien Doni, banquier d'origine italienne, dont on disait qu'il était venu en France avec Catherine de Médicis.

Il ne tarda pas regrouper les biens disséminés. Après avoir racheté les droits des Mazancourt en 1594, il devint l'unique Seigneur d'Attichy. A l'aube du XVII^{ème} siècle, Doni avait donc unifié la Seigneurie. Ses descendants allaient jouer un rôle important dans l'histoire (Louis Doni) ou même défrayer la chronique (Anne Doni).

Mais Octavien Doni, très préoccupé de l'unité d'Attichy, ne répondit pas aux offres des Mazancourt concernant le fief de Jaulzy. C'est pourquoi ces derniers le cédèrent en 1598 à Louis Potier, Seigneur de Gesvres.

(1) dont les premiers demeurèrent au château d'Attichy au XII^{ème} siècle.

Nous avons évoqué le souvenir des Mazancourt à travers la plaque se trouvant dans l'Eglise d'Attichy.

Mais comment ne pas rappeler, datant de cette époque, la terrible sentence de la mort se trouvant aujourd'hui à l'entrée de la porte latérale de l'Eglise et qui provient de l'ancien cimetière.

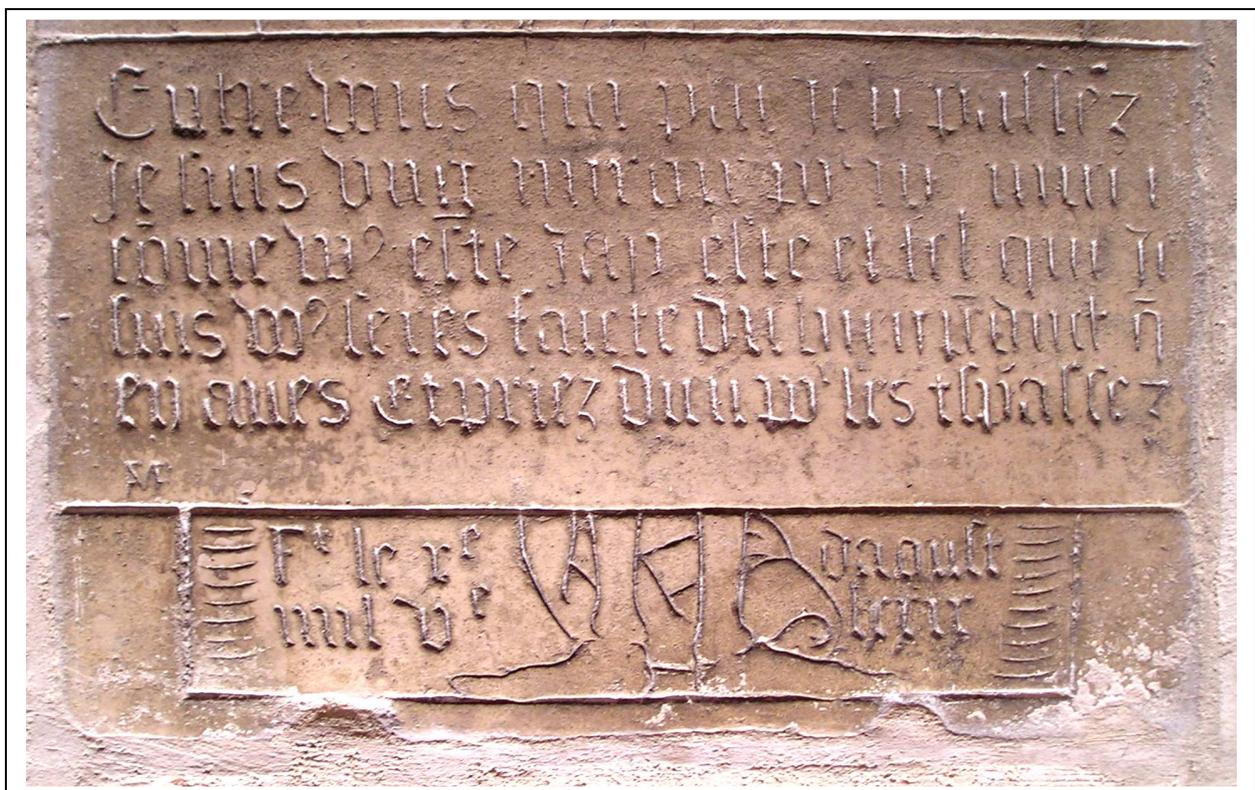


La pierre gravée représente un squelette tenant sur son épaule un long cercueil à poignée, tandis que sa main droite s'appuie sur une bêche.

Décor macabre que celui de la mort fossoyeuse !

A hauteur de ses jambes suit la tragique inscription en lettres gothiques :

**« Entré vous qui par icy passez
« Je suis ung miroir pour vous mirer
« comme vous este j'ay été et tel que je
« suis vous serez – Faite du bien pendant que
« en avez (?) et priez Dieu pour les trépassés
Fait le X^{ème} d'aout
Mil cinq cent soixante dix neuf
(mil Vc) L X X I X**

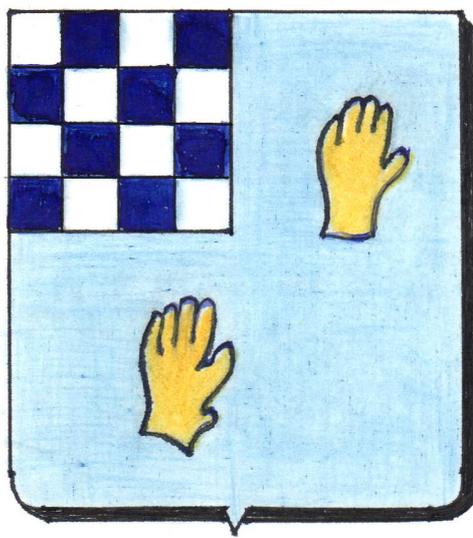


III. LES « POTIER DE GESVRES »

Cette famille orgueilleuse allait connaître l'opulence.

Louis Potier était Baron de Gesvres (?) qu'il tenait de sa mère.

En 1595, il avait acquis Blérancourt et en devenait Seigneur. Aussi lorsque, en 1598, il procédait à l'acquisition de Jaulzy, le village entra à nouveau dans la seigneurie de Blérancourt qu'il avait quitté avec les Mazancourt.



Potier de Gesvres

Louis Potier de Gesvres avait toute la confiance d'Henri IV, mais il ne semble pas avoir été particulièrement apprécié dans le Valois, plus particulièrement à Pierrefonds, qu'il reprit pendant sept ou huit mois et où ses soldats commirent des exactions.

Son fils Bernard qui lui succéda après sa mort survenue en 1630, resta Seigneur de Jaulzy. C'est lui l'orgueilleux constructeur du château de Blérancourt, type parfait du remarquable château classique, construit par l'architecte Salomon de Brosse (qui construisit également le Palais du Luxembourg à Paris, où siège aujourd'hui le Sénat).

« Le fief de Jaulzy passa ensuite à son frère, René Potier, Duc de Tresmes, pair de France etc....

René Potier de Gesvres devait vendre Jaulzy en 1663 aux frères Louis et François d'Hesselin, gentils hommes qui vinrent y demeurer.

IV. LES D'HESSSELIN

C'est donc René Potier de Gesvres qui a vendu la terre et seigneurie de Jaulzy, le 15 octobre 1663 (par devant Notaire du châtelet de Paris) à deux frères modestes gentils hommes : Louis d'Hesselin, écuyer, Seigneur de Gondrecourt et François d'Hesselin sieur de Haucourt (bois de Pierrefonds).

Les d'Hesselin tiraient leur noblesse d'un Gendarme au service d'Henri IV, Claude, qui en récompense de ses services avait reçu l'anoblissement avec fleurs de lys. Ce Claude avait reçu plusieurs blessures au siège de Pierrefonds.

Pour régler leur achat, les frères d'Hesselin s'étaient endettés. Il en fut tenu compte lorsqu'ils revendirent Jaulzy le 20 novembre 1680 à Marc Cyrus de Brion Seigneur de Hautefontaine et de Jaulzy en partie. Pour 17000 livres, il s'agissait de la terre et seigneurie de Jaulzy et fief de Clamecy.



LES D'HESSSELIN

V. DE BRION

Dès lors la seigneurie de Jaulzy est englobée dans un vaste domaine, la célèbre seigneurie d'Hautefontaine et y restera jusqu'à la Révolution.

Marc Cyrus de Brion habita le château d'Hautefontaine. Il était aussi Seigneur de Martimont, Courtieux, Montigny-Lengrain, Croutoy et Vicomte de Courtieux.

A Jaulzy, le domaine comprenait : le manoir seigneurial, la redevance de la terre, droit du bac, moulin de Becqueret, droit de pêche etc....

Marc Cyrus de Brion décéda en 1698. Son fils Charles de Brion hérita de toutes ses terres, dont à Jaulzy, le manoir seigneurial, la redevance de la terre, le droit de bac à Jaulzy, la maison de Becqueret, droits de pêche et droits seigneuriaux.

Son fil aîné, Marc Cyrus II de Brion fit lever le plan du bâtiment (voir page 2). Ce puissant Seigneur portait les titres de Marquis de Brion, Chevalier Seigneur Justicier de Hautefontaine, Courtieux, Montigny et Val David, Seigneur de Jaulzy, Mortefontaine Martimont, Roeuvres et autres lieux.



DE Brion

VI. COMTE DE ROTHE

En 1764 (devant Notaire du châtelet de Paris) Marc Cyrus II de Brion vendit la seigneurie de Hautefontaine à « Charles Edouard, Comte de Rothe » et « Lucy Catherine de Falkland » son épouse (1).

Ils étaient des catholiques venus d'Irlande comme le maître de poste de Jaulzy, nommé Coat-Quen.

L'Irlande catholique s'était soulevée en faveur de Jacques II Roi catholique, le dernier des Stuart. Mais il fut vaincu à la célèbre bataille de la BOYNE en 1690 par son gendre protestant, Guillaume d'Orange.

Cette bataille est encore commémorée tous les ans, soulevant l'hostilité entre protestants et catholiques en Irlande du nord.

L'honorable « Dillon » était passé en France en 1690 avec son régiment et fut reçu par Louis XIV à Saint Germain en Laye.

De ses dix enfants, deux descendants retiennent notre attention :

- ❖ sa petite fille, Lucy Catherine Cary de Falkland (1726-1803) qui épousa Charles Edouard, Comte de Rothe.
- ❖ son fils Arthur Richard Dillon (1721-1806) le fameux archevêque de Narbonne qui demeura en fait à Hautefontaine n'allant que tous les deux ans dans tous ses états de Languedoc.

Le Comte de Rothe mourut deux ans après l'acquisition. Sa sépulture fut violée à Hautefontaine pendant la Révolution (comme le furent les tombeaux des Rois de France à Saint-Denis). Son corps dispersé n'a jamais été retrouvé.

Sa veuve et l'archevêque menèrent agréable vie, tenant une petite cour fort connue à l'époque.

Ils s'exilèrent en 1791, abandonnant tous les biens, qui furent revendus aux enchères.

Le château de Jaulzy fut détruit comme ceux d'Attichy et de Hautefontaine.

Arthur Richard Dillon fut une forte personnalité sous l'ancien régime, fort apprécié dans ses états du Languedoc. Il mourut à Londres en 1806 et fut inhumé au cimetière Saint Pancrace.

*1) Un Lucius Cary, 2^{ème} vicomte de Falkland, avait été secrétaire d'Etat en 1642. Il s'efforça d'étouffer la guerre civile (CROMWELL)
Falkland = Malouines*

La tombe fut rasée en 1866 lors de la construction d'un chemin de fer.

Mais lors de fouilles, entreprises en 2004, le cercueil et le corps entier furent découverts.

C'est dans de grandes cérémonies récentes les 15 et 16 mars 2007 que ses restes furent « retournés » à Narbonne.

C'est ainsi que l'Archevêque et Primat de Narbonne « Président-né des états du Languedoc » (1763-1790) est désormais inhumé dans la chapelle Saint-Martin près du Maître-autel de la cathédrale primatiale de Narbonne.



VII. LES PROPRIETAIRES SUCCESSIFS **DU CHATEAU DE JAULZY**

- 1) Les bâtisseurs du château – Claude et (ou) Geffroy de Lanvin, Seigneurs de Blérancourt (vers 1550 – 1560).
- 2) Jean de Mazancourt, Seigneur du Plessis-Châtelain et Vivières et d'Attichy en partie.
- 3) Potier de Gesvres (1598) Seigneur de Blérancourt.
- 4) Louis et François d'Hesselin (1663), Seigneur de Gondrecourt et sieur d'Haucourt.
- 5) Marc Cyrus de Brion – famille de Brion (1680), Seigneurs de Hautefontaine.
- 6) Charles Edouard, comte de Rothe (1764), Seigneur de Hautefontaine.
- 7) Destruction du château sous la Révolution ;
Acquisition du domaine par Pierre Reculé, maître de poste ;
Reconstruction d'une longue maison basse sous le 1^{er} empire ;
Le bien reste dans la famille « Reculé » jusqu'en 1923.
- 8) En 1923, la famille Reculé le vendit à Alphonse Mora.
- 9) Après la mort de ce dernier, Yves Devraine (1975) y resta quelques temps en qualité d'architecte décorateur designer.
- 10) Il fut revendu en 1996 au docteur Jean-Michel Lemoine qui y demeure.

[J'ai rapporté les détails complets de l'histoire des Dillon et Rothe dans mon livre « Trente mois qui ébranlèrent le terroir : Jaulzy, Attichy, Hautefontaine, Courtieux etc... Histoire de la Révolution »]

Jacques Cance